



| RECHERCHE |

Les théoriciens de l'agroécologie tentent de réinscrire les systèmes alimentaires au sein des limites naturelles de la planète tout en favorisant également de meilleures conditions de vie pour les paysans. Mais les recherches sur les dimensions sociales et économiques de l'agroécologie restent rares. Depuis quelques années, Antoinette Dumont explore l'agroécologie sous un autre angle.

Définir le projet socio-économique de l'agroécologie

| Un entretien avec Antoinette Dumont |

Fin 2017, Antoinette Dumont termine sa thèse doctorale sur les principes socio-économiques de l'agroécologie et les conditions de travail dans la production de légumes en région wallonne, sous la direction du professeur Philippe Baret (Université catholique de Louvain). Aujourd'hui, elle continue sa recherche, en tant que postdoctorante à l'Université de Berkeley (Californie) aux côtés de Miguel Altieri, un des pionniers de cette science.

DÉFIS SUD: Quelle est votre approche de l'agroécologie ?

ANTOINETTE DUMONT: Les fondateurs de l'agroécologie ont dès le départ eu l'idée de croiser la science de l'écologie avec la science de l'agriculture, et ils ont d'emblée situé cette proposition dans le cadre d'une critique politique du système productiviste agricole, considéré comme insoutenable pour les individus et l'environnement. Leurs propositions sont donc très larges et portent

aussi bien sur des aspects agricoles que socioéconomiques, mais la définition qu'ils ont présentée de l'agroécologie s'est restreinte à un niveau purement agronomique et écologique. Un des objectifs de ma recherche est donc de compléter cette définition de l'agroécologie d'un point de vue socioéconomique en observant ce qui se fait dans d'autres mouvements proches, comme l'agriculture biologique, le commerce équitable, ou l'économie sociale et solidaire.



DS: Quels sont ces aspects socioéconomiques ?

AD: Au cours de mes diverses recherches, j'ai identifié plusieurs thèmes qui peuvent être résumés en quatre grands principes. Le premier est la qualité de vie des individus. Cela concerne leurs conditions de subsistance et de travail. Ainsi, le mouvement propose notamment de les améliorer via

des processus de prise de décision démocratique ou encore en évitant toute discrimination genrée ou culturelle. Le deuxième principe est le développement de réseaux entre producteurs, consommateurs, scientifiques et conseillers techniques. Il cherche à privilégier à la fois les échanges de savoirs, les échanges de matières organiques et inorganiques, et de manière générale une plus grande solidarité entre les individus participant au système alimentaire. Le troisième principe concerne l'ancrage local des systèmes agroalimentaires. Tout projet agroécologique doit être enraciné localement pour répondre à la proposition agroécologique, dans deux buts différents : développer le tissu social local et minimiser les impacts négatifs sur l'environnement des échanges productifs et marchands. Enfin, le dernier principe concerne l'autonomie des

ne peut pas les restreindre à des pratiques spécifiques. Ils invitent d'ailleurs à innover et à créer de nouvelles solutions durables et justes, en fonction du contexte. En fait, ces principes représentent plutôt un horizon vers lequel se diriger, des indications pour améliorer la pratique agroalimentaire.

On peut, en quelque sorte, les comparer avec la démocratie : un pays démocratique peut toujours améliorer ses pratiques pour se rapprocher de l'idéal démocratique. Ici, c'est la même chose. Les principes socio-économiques et agricoles de l'agroécologie définissent un idéal, et un producteur inscrit dans une démarche agroécologique pourra toujours améliorer ses pratiques pour s'en rapprocher.



Les principes socio-économiques et agricoles de l'agroécologie **définissent un idéal**, et un producteur inscrit dans une démarche agroécologique pourra toujours **améliorer ses pratiques** pour s'en rapprocher.

acteurs de l'agroécologie : le producteur, par exemple, doit garder une autonomie dans la prise de décision par rapport à tout acteur (en amont ou en aval de la chaîne de production) étranger à la démarche agroécologique. Que ce soient des clients ou des entreprises agroalimentaires.



DS: Ces principes sont-ils applicables dans n'importe quel contexte ?

AD: Les principes socio-économiques alliés avec les principes agricoles définissent un idéal de justice sociale. Mais ils sont mis en œuvre par différentes pratiques en fonction de chaque contexte spatio-temporel. On

DS: Peut-on évaluer le degré de mise en œuvre de ces principes chez les producteurs agroécologiques ?

AD: Pour savoir si un acteur poursuit un idéal de justice tel que l'agroécologie, une des propositions est de s'intéresser aux dilemmes éthiques : face à un dilemme, le producteur va-t-il essayer de poursuivre l'idéal de l'agroécologie ? Par exemple, un producteur pourrait être confronté à une situation où il doit choisir entre le maintien de son autonomie et un contrat alléchant avec une entreprise du type de Monsanto.

Ou encore entre un meilleur revenu pour lui-même ou l'offre d'un meilleur salaire à ses travailleurs. Empiriquement, étudier en fonction de quels critères un producteur arbitre de tels dilemmes permet de comprendre si l'idéal agroécologique a du sens pour lui. Mais de manière générale, les producteurs qui poursuivent l'idéal agroécologique n'arrivent pas à mettre en œuvre tous les principes. En effet, le contexte politique et économique actuel ne favorise pas forcément les systèmes agroécologiques.

Les producteurs sont souvent obligés de favoriser certains principes au détriment d'autres. Sur mon terrain en Région wallonne, j'ai observé que les producteurs devaient se rendre dépendants de firmes agroalimentaires non agroécologiques pour arriver à rémunérer correctement leurs travailleurs.

Le contexte politique et économique actuel ne favorise pas l'agroécologie.



Illustration © Juan Mendez



DS: Selon vous, les paysans sont-ils intéressés par l'étude des principes de l'agroécologie et de leur mise en œuvre, ou est-ce un débat de chercheurs et d'académiciens ?

AD: Oui, cela les intéresse à deux niveaux. Premièrement, certains producteurs et mouvements y voient un appui pour mieux se définir et communiquer plus aisément avec les consommateurs et avec le monde politique. Ensuite, étudier la diversité des mises en œuvre des principes permet aux producteurs de situer leurs pratiques par rapport à d'autres. Dans un contexte où tous doivent hiérarchiser les principes et faire des compromis, ce genre d'études les aide à mieux comprendre les compromis des autres, souvent jugés trop vite. Ces études participent ainsi à fédérer les producteurs orientés dans une démarche agroécologique, et facilitent les échanges, puis la recherche commune de solutions.



DS: Comment faire avancer et promouvoir l'agroécologie ?

AD: Il est important de chercher à déterminer quels sont les principes difficilement applicables dans une région ou un secteur donné, et quelles politiques publiques peuvent favoriser l'application de ces principes. Je pense donc qu'il est essentiel de reconnaître les faiblesses de l'agroécologie dans le contexte politique et socio-économique actuel pour favoriser le développement du mouvement.

Dans le secteur de la production de légumes en Occident (contexte que je connais le mieux), l'agroécologie est très souvent mise en œuvre par des « nouveaux arrivants » dans l'agriculture. Ce sont principalement des jeunes qui ont envie d'un métier en cohérence avec leurs valeurs sociales et écologiques. Mais du fait qu'ils ne viennent pas du monde agricole, leur accès à la terre est parfois très limité et ils ne bénéficient pas toujours d'aides à l'investissement adaptées à leur situation. Il faut développer des mouvements sociaux qui défendent leurs intérêts et obtenir davantage de soutien du monde politique. Par ailleurs, il faut permettre plus d'interactions entre systèmes de production, car on se rend compte que l'échange de

connaissances et la coopération entre agriculteurs (qu'ils soient agroécologiques ou pas, nouveaux dans le domaine ou pas) sont très intéressants et enrichissants. Et il est nécessaire de réaliser davantage de recherches sur les conditions de travail et les aspects socio-économiques de l'agroécologie.

Il est nécessaire de réaliser davantage de recherches sur les conditions de travail et les aspects socio-économiques de l'agroécologie



DS: Pourrait-on mettre un terme à la faim dans le monde grâce à l'agroécologie ?

AD: Ce qui est évident, c'est qu'aujourd'hui on sait que les systèmes actuels, avec leurs impacts aux niveaux social et écologique, vont droit dans le mur. Pour arriver à nourrir le monde, sur le long terme, on est obligé de développer des systèmes plus durables, capables également de résister aux chocs climatiques. Un accès à une alimentation pour tous demande d'optimiser la productivité agricole de ces systèmes plus durables, mais demande aussi de repenser l'organisation de nos systèmes alimentaires, pour notamment diminuer drastiquement le gaspillage alimentaire. Il faut donc développer des alternatives, tant écologiques et productives qu'organisationnelles, qui répondent à ces enjeux. L'agroécologie est une de ces alternatives et elle est pour moi, celle qui a le plus de potentiel... ◆